

REPUBLIQUE GABONAISE
MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA
PROSPECTIVE ET DE LA PROGRAMMATION DU
DEVELOPPEMENT

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

DECLARATION (à établir en deux exemplaires)
DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE, DE LA CONTRIBUTION SPECIALE DE SOLIDARITE

Date limite de dépôt ; le 20 de chaque mois (articles 237 du CGI et 26 de la LFR2017)

Exercice :

Mois :

Identification			
NIF :		Nom, Prénom ou Raison Sociale :	
Boîte postale :		Ville :	
Téléphone :		email :	

I. TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

1 - CHIFFRE D'AFFAIRES REALISE		à 18%	à 10%	à 5%
Opérations non imposables	1			
Exportations	2			
Opérations imposables hors-taxes	3			
Opérations imposables avec l'Etat	4a			
Autres opérations imposables (LASM, etc...)	4b			
<i>Ligne 4 = total ligne 4a+ ligne 4b</i>		4		
Base TVA (ligne 3 + ligne 4)	5			
Total des opérations (lignes 1+2+5)	6			
2 - Déductions		à 18%	à 10%	à 5%
Déductions sur biens et services :				
sur importation	7a			
sur marchés intérieurs	7b			
Total (7a + 7b)		7		
Déductions sur immobilisations				
sur importation	8a			
sur marchés intérieurs	8b			
Total (8a + 8b)		8		
Régularisations (joindre justificatifs)				
précompte Etat	9a			
dispenses de TVA	9b			
TVA pour compte de Tiers	9c			
complément de déductions	9d			
Total (9a+9b+9c+9d)		9		
<i>remboursement demandé le mois précédent</i>	10a			
<i>reversement à effectuer</i>	10b			
Total (10a+10b)		10		
Report de crédit du mois précédent	11			
TVA sur importation (mécanisme paiement différé)	12			
Pourcentage de déduction : %	Total (7+8+9-10+11)	13		
3 - Décompte de la TVA à payer		à 18%	à 10%	à 5%
TVA brute (ligne 5 x 18%, 10%, 5%)	14			
Total TVA brute (total ligne 14)	15			
TVA déductible (ligne 13)	16			
TVA nette à payer (ligne 15 - ligne 16)	17			
ou Crédit à reporter (ligne 16 - ligne 15)	18			
Crédit de TVA sur importation (total ligne 12)	19			

II. CONTRIBUTION SPECIALE DE SOLIDARITE

Ligne	Désignations	Montant global des opérations
1	Opérations imposables Hors Taxes	
2	Opérations imposables avec l'Etat Hors Taxes	
3	Autres opérations imposables (LASM, etc.) Hors Taxes	
4	Base imposable (total des opérations) Hors Taxes	
5	Taux	1%

Rappel : le dépôt de la déclaration doit s'accompagner obligatoirement du paiement de l'impôt dû

Montant dû (Ligne 4 x Ligne 5)

III. RÈGLEMENT DE L'IMPÔT

- Espèce

(si <500.000 FCFA)

- Chèque

(si <100 000.000 CFA) : n° de chèque

- Virement

(si ≥100 000.000 CFA) :

Date du virement :

IBAN

SWIFT

n° de quittance

Cachet de la Recette des Impôts

Fait à

, le

Signature et cachet de l'entreprise

